



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du Jeudi 23 Juin 2022

Nombre de membres en exercice : 61
Nombre de membres présents : 35
Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 8
Nombre de membres excusés : 6
Nombre de membres absents : 12

Date de convocation :
17 juin 2022

Acte rendu exécutoire après visa du
contrôle de légalité le :

30 JUIN 2022

et affichage le :

30 JUIN 2022

7 - Finances Locales
7.5 - Subventions

Objet : DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) : Demande de subvention pour l'installation d'une réserve d'eau pour la protection incendie de la déchèterie de Mesnil-Clinchamps

L'an 2022, le 23 juin à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Vire, lieu habituel choisi pour la tenue de ces séances, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers communautaires le 17 juin 2022.

La convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour ont été affichés, à destination du public, sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 17 juin 2022.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT			X : M. Manuel MACHADO		
Mme Nathalie BOUILLARD			X : M. Jean ELISABETH		
Mme Catherine CAILLY			X : M. Jean TURMEL		
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE					X
Mme Valérie DESQUESNE			X : M. Pascal DALIGAULT		
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY				X	
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER				X	

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents	
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir		
PONTECOULANT						
M. Jean-Pierre MOURICE					X	
SAINT-DENIS-DE-MERE						
M. Manuel MACHADO	X					
TERRES-DE-DRUANCE						
M. Jean TURMEL	X					
BEAUMESNIL						
M. Gilles PORQUET	X					
CAMPAGNOLLES						
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X					
LANDELLES-ET-COUPIGNY						
M. Denis JOUAULT	X					
LE MESNIL-ROBERT						
M. Jean-Claude RUAULT	X					
NOUES-DE-SIENNE						
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X					
M. Olivier JEANNEAU	X					
Mme Colette JOUAULT				X		
Mme Bernadette LEROY				X : M. Georges RAVENEL		
M. Georges RAVENEL	X					
PONT-BELLANGER						
M. Christian MARIETTE			X : Mme Martine TREMPU			
SAINT-AUBIN-DES-BOIS						
M. Maurice ANNE	X					
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU						
Mme Catherine GARNIER	X					
SOULEUVRE-EN-BOCAGE						
Mme Annick ALLAIN	X					
M. Alain DECLOMESNIL	X					
M. Régis DELIQUAIRE				X : M. Didier DUCHEMIN		
M. Didier DUCHEMIN	X					
M. Marc GUILLAUMIN	X					
M. Francis HERMON	X					
Mme Marie-Line LEVALLOIS					X	
M. Eric MARTIN						X
Mme Natacha MASSIEU					X	
Mme Sandrine SAMSON	X					
Mme Cyndi THOMAS					X	

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VALDALLIERE

M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU					X
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER					X
Mme Sabrina SCOLA					X

VIRE NORMANDIE

M. Marc ANDREU SABATER	X				
Mme Marie-Noëlle BALLE	X				
M. Lucien BAZIN	X				
Mme Marie-Ange CORDIER					X
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
Mme Sylvie GELEZ					X
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Catherine MADELAINE				X	
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
M. Gérard MARY				X : M. Corentin GOETHALS	
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER					X
M. Régis PICOT				X : M. Marc ANDREU SABATER	
Mme Jane PIGAULT					X
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				

TOTAL	34	1	8	6	12
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			35		
Quorum En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, le quorum est fixé à un tiers des membres en exercice présents (article 2 de l'Ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 V de l'article 10 de la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021)			21		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs*) *En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, un conseiller peut-être porteur de deux pouvoirs (article 2 de l'Ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 V de l'article 10 de la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021)			43		

M. Alain DECLOMESNIL donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

La communauté de communes exerce la compétence obligatoire de collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Le présent projet concerne la déchèterie de Mesnil-Clinchamps (Noues-de-Sienne) qui a été transférée à l'Intercom de la Vire au Noireau depuis le 1^{er} janvier 2021. Auparavant, c'était le SEROC qui en avait la gestion.

Cette déchèterie doit être mise en conformité au niveau de la défense incendie. Une visite de la DREAL, le 9 novembre 2021, a mis en évidence certains dysfonctionnements au sujet de la protection incendie sur le site. En effet, le poteau incendie le plus proche ne peut fournir que 13 m³/heure alors que le besoin est de 60 m³/heure pendant 2 heures.

L'objectif du projet est d'assurer la protection incendie de la déchèterie de Mesnil-Clinchamps.

Cela nécessite des travaux afin d'installer une réserve d'eau :

- Décapage et terrassement
- Pose d'un tapi anti-repousse
- Fourniture d'une citerne d'une capacité 120 m³ d'eau avec un poteau d'aspiration, remplissage

Cette réserve pourra servir également à la commune déléguée de Mesnil-Clinchamps, pour la défense incendie de ses habitants. Le SDIS pourra y accéder même pendant les horaires de fermeture de la déchèterie. Il s'agira donc d'une réserve d'eau publique. A ce titre, la commune de Noues-de-Sienne participerait à hauteur de 50 % du montant restant à financer.

Cette opération pourrait bénéficier de la DETR 2022 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), au titre de la thématique **Sécurité et accessibilité des bâtiments publics**, pour les Réservoirs d'eau de lutte contre l'incendie.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes		
Type de dépenses	Montant HT	Financiers	Montant subvention	Taux
Travaux	11 835 €	DETR	4 734 €	40%
		Autofinancement	7 101 €	60%
TOTAL	11 835 €	TOTAL	11 835 €	100%

Suivant l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 13 juin 2022, il est proposé au Conseil communautaire de valider la demande de subvention auprès de l'Etat, au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) 2022 ou, à défaut de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), et d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

VOTE**Vote ordinaire à main levée :**

Pour :	43	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

Arrêté en séance le jour, mois et an susdits

Au registre suivent les signatures.

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER



